

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1-113-1906 promulguant le décret du 10 decembre 1905 portant. réorganisation du personnel des Adiministrateurs coloni-aux. Texte du décret.

n° 1-113-1906

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 mars 1906

Numéro JO
n° 113 du 01/04/1906

Date du numéro
1 avril 1906

VISAS

Le gouverneur de à Côte Française des Somalis el dépendances, officier de la Légion d'honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 11 février 1906 rendant applicable aux Colonies la loi du 28 mars 1904, qui a déci 6 qi le les ellels de commerce échus un dimanche où un jour février légal ne SC ront payables que le lendemain;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont pronulgués dans la colonie pour Y être appliqués suivant leur forme et teneur : 1° le décret du 14 fevier 1906 et 2° la loi du 28 mars 1904 précitée. Art. 2. — Le présent arrêté sera public enregistré et commun partout où besoin sera.

Signé : ORMIERES.